



Peut-on éviter la revente de notre maison ?

Par **pesavary_old**, le **23/07/2007** à **17:41**

35 ans, 12 ans de mariage (pas de contrat)

3 enfants de 10, 8, 3 ans

mon salaire 3400 euros nets

mon épouse sans profession, envisage de reprendre une activité en septembre (assistante maternelle ou aide à domicile) => donc rentrée d'argent probable de 500 euros minimum

notre maison achetée l'année dernière valeur 380.000 euros

remboursement du crédit (encore 11 ans à rembourser) : 1.300 euros mensuels

aucun autre crédit en cours, aucune dette

épargne : 40.000 euros sur PEL/PEA

je n'ai plus envie d'une vie commune avec mon épouse (incompatibilité de caractères, bagarres incessantes devant les enfants)

j'ai envie de perturber le moins possible les enfants en cas de séparation

mon souhait est qu'ils puissent rester dans la maison avec leur maman

ma question : peut-on éviter la revente de notre maison (je souhaite que mes enfants puissent y rester jusqu'à leur âge adulte) ?

un ami m'a donné une piste : je rachète sa part, et je lui loue la maison ?
avez-vous d'autres idées ?

merci pour vos lumières

Par **Jurigaby**, le **23/07/2007** à **17:45**

Bonjour.

Ou alors, vous pouvez lui laisser la maison et garder tout le reste (meubles, voiture, comptes épargnes et tout et tout.

Vous y perdrez mais vos enfants auront la maison au moins.

Par **pesavary_old**, le **23/07/2007** à **18:03**

si elle reste dans la maison, avec les enfants, elle ne sera pas en mesure de rembourser le crédit immobilier.

Je serai donc obligé de continuer à rembourser au moins une partie du crédit immobilier de 1300 euros

je devrai par ailleurs me loger (environ 700 euros mensuels)

question : pourrait-on l'obliger à travailler afin d'équilibrer le budget ?

pensez-vous que financièrement, c'est jouable à partir du moment où elle se met à bosser et à rentrer un salaire ?